



Comment se protéger contre l'inflation ?



Hausse des taux ! C'est le leitmotiv de ces derniers mois ! Qu'en est-il ? Où en sommes-nous ? De quels taux parlons-nous ?

Alors que l'inflation est revenue en Europe et semble persistante et pour partie structurelle, il nous paraît opportun de faire un point sur la capacité des placements à protéger le pouvoir d'achat de la monnaie.

Les taux d'intérêt ont en effet connu une hausse importante et rapide. Les taux de bases sont ceux de la Banque Centrale Européenne, sur lesquels sont basés une grande partie des produits d'épargne et de taux d'emprunts. Il est aujourd'hui à 3%, après avoir évolué en territoire négatif pendant 8 ans. Ce taux sert de référence au marché monétaire, des placements à court terme, inférieurs à 12 mois.

S'il est sans risque, ce taux ne permet pas aujourd'hui de couvrir l'inflation qui se situe actuellement à 7,0% en zone euro et pour laquelle on manque de visibilité sur l'évolution mais dont il est probable qu'elle soit supérieure à 3% pendant un certain temps. Les taux courts pourraient continuer leur progression même si cela devrait être plus limité, hors dérapage de l'inflation, ce qui n'est pas notre scénario central.

Pour obtenir de meilleurs rendements, il est d'usage de se positionner sur des durées plus longues. Cependant, nous assistons à une situation d'inversion de la courbe des taux, à savoir que les taux longs (5 ou 10 ans) sont inférieurs aux taux courts et se situent, pour l'emprunt d'Etat français à 2,8% environ. Cette situation se produit usuellement quand on anticipe une baisse des taux à court terme (motivée par une baisse de l'inflation ou l'anticipation d'une récession). Sans minimiser les risques de récession, cette situation sur les taux est liée à l'intervention encore importante de la BCE, premier acheteur de dettes d'Etats, qui influe sur les taux d'intérêt. Or, celle-ci a entamé un cycle de normalisation qui est à ses débuts. Si elle maintient sa stratégie, le secteur privé va devoir prendre le relais. Toutefois, il est peu probable que les investisseurs privés se positionnent à 10 ans à des rémunérations inférieures au taux d'inflation et alors que le risque souverain est important et sûrement en progression (Dégradation récente de la note française à AA-).

Ainsi, la situation est telle que d'une part, les rémunérations sans risques ne permettent pas de couvrir l'inflation et d'autre part la perspective de hausse des taux crée un risque de volatilité (sensibilité au taux).

Comme toute période d'inflation et de hausse des taux, les placements à taux fixes sont à proscrire. Même si les spreads sur les obligations Investment Grade et davantage sur le High Yield permettent d'atteindre des taux d'intérêt cohérents, elles restent sensibles à la hausse des taux. Les séquences de refinancement à venir sur des marchés à la liquidité relative, pourraient rajouter de la volatilité à cette classe d'actifs.

Ainsi, nous pouvons voir un certain nombre d'avantages à rester positionné sur les marchés actions. De manière générale, les entreprises ont une capacité, plus ou moins forte, à s'adapter à l'inflation, en répercutant tout ou partie de la hausse des coûts sur leur prix de vente, ce qui permet d'atténuer in fine les effets de l'inflation. Cela se retrouvera sur leurs marges et leurs résultats. De même, leurs actifs au bilan devraient connaître une corrélation à l'évolution des prix. Enfin, une action, en tant qu'actif, devrait rester à l'écart d'une dévalorisation monétaire.

Indépendamment des risques et avantages des classes d'actifs, et peut être en comparaison avec le risque obligataire, le rendement moyen des dividendes sur le CAC 40 est de 3,3%, sans tenir compte des rachats d'actions, qui peuvent représenter des montants équivalents. Sur les sociétés à plus fort rendement, on peut atteindre 8% (cf détails dans cette publication). Et cela en combinant espérance d'appréciation du capital et hausse des dividendes.

Bien entendu, alors que les indices, notamment en France, atteignent des niveaux records, dans un contexte d'incertitude géopolitique et d'évolution de l'économie, une certaine prudence est de mise, la volatilité pouvant repartir à la hausse. Nous rappelons néanmoins les facteurs de soutien, et en premier lieu les taux d'intérêts réels encore négatifs. Une approche « value » et sélective sur la solidité financière (croissance rentable) reste selon nous la clé pour les investissements des prochains mois jusqu'à une meilleure visibilité sur l'inflation, les taux et la capacité des Etats à absorber la hausse du coût de financement.

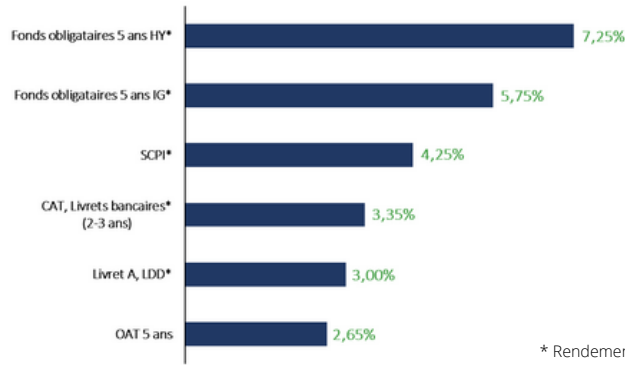
Axel CHAMPEIL

Président-Directeur Général

INDICATEURS DE MARCHE (au 30/04/2023)

Valeurs	Cours	Variation : 1 mois	Variation : 1 an	Variation : 3 ans
CAC 40	7 491,50	0,44%	14,82%	68,52%
NASDAQ 100	13 245,98	-0,67%	-0,12%	47,83%
DOW JONES 30	34 098,16	-0,38%	1,25%	40,94%
EUROSTOXX50	4 359,31	-0,39%	15,05%	52,47%
DAX	15 922,38	0,92%	12,81%	50,23%
PETROLE WTI (\$)	74,74	-0,28%	-27,33%	283,42%
OR (\$)	1 986,93	0,61%	4,44%	16,68%
Taux	Rendement	Variation : 1 mois	Variation : YTD	Variation : 1 an
OAT 10 ANS	2,892%	136,3bp	-14,9bp	273,7bp
BUND ALLEMAND 10 ANS	2,322%	207,0bp	-12,4bp	268,4bp
US BOND 10 ANS	3,433%	62,5bp	-39,8bp	197,2bp

LES RENDEMENTS DES CLASSES D'ACTIFS



* Rendement moyen net constaté

LIVRETS BANCAIRES ET REGLEMENTES

Avec la hausse de l'inflation, l'Etat a procédé à plusieurs hausses du taux de rémunération des livrets réglementés. Le Livret A et Livret de Développement Durable et Solidaire affichent depuis le 1er février 2023 **un taux d'intérêt annuel de 3%** avec des plafonds de versement respectivement de 22 950€ et 12 000€.

Du côté des livrets et comptes d'épargne fixés par les établissements bancaires, les taux proposés sont également en nette augmentation (**entre 2,5% et 3,5%** sur 2 à 3 ans annuels en fonction des établissements).

FONDS EUROS (Assurance-vie)

Les fonds €, spécificité française, bénéficient de formidables atouts : sécurité en capital (garanti par les compagnies d'assurance), rendement (**2% à 3% attendus cette année**) et une disponibilité journalière. Toutefois, la remontée des taux provoque quelques inquiétudes. Exemple avec le fonds € d'un grand assureur français à 100 milliards €, composé d'obligations à taux fixes 72%, obligations à taux variables 5%, actions 13% et immobilier 10%. Les 3/4 de ce fonds sont composés d'obligations dont le cours baisse quand les taux d'intérêt augmentent (vérité mathématique). Donc, la valeur réelle de ces actifs baisse mécaniquement du fait de la remontée des taux d'intérêt. Ce n'est pas forcément gênant dans la mesure où les fonds € sont des placements long terme pour les épargnants et que les coupons des obligations/emprunts d'Etat détenus par ces fonds devraient être encaissés chaque année jusqu'à l'échéance/remboursement de ces obligations. Eléments à prendre en compte :

- Un retrait vraiment massif de la part des épargnants qui obligerait les compagnies d'assurance à vendre en perte les obligations. La loi Sapin 2 votée en 2016 pour « protéger les épargnants » permet aux compagnies de bloquer les capitaux des épargnants pendant quelques mois en cas de panique afin de leur laisser le temps de vendre les obligations à un meilleur prix et que la situation de stress se calme,
- Pas de vraie alternative aux fonds € à l'intérieur des contrats d'assurance-vie qui restent un placement privilégié en matière de fiscalité (revenus, droits de succession),
- En 2023, « incitations commerciales » des compagnies à revenir vers les fonds € avec des offres bonus sur les rendements 2023/2024. Permettant ainsi de collecter des capitaux pour acheter des obligations avec de meilleurs rendements (hausse des taux) et d'avoir des rentrées d'argent utiles en cas de sorties futures éventuelles.

MONETAIRES

Les fonds monétaires sont investis en titres de créances à court terme, d'Etats et d'entreprises (bons du Trésor, certificats de dépôt, et billets de trésorerie) et ont pour objectif de suivre l'évolution du taux directeur de la BCE.

Avec la hausse des taux, les fonds monétaires qui apportent sécurité et faible volatilité, sont repassés en territoire positif après plusieurs mois de rendements négatifs.

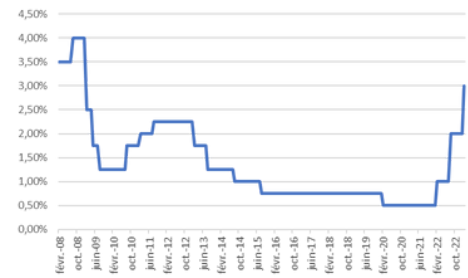
Actuellement, les fonds monétaires offrent en moyenne des rendements de 4,5% en USD et 2,7% en EUR, mais on peut s'attendre pour 2023 à avoir des performances en euros de l'ordre **de 3% voire 4%** pour ce compartiment.

Cette classe d'actifs est à privilégier dans un contexte attentiste.

Taux de rendement d'une sélection d'OPCVM monétaires :

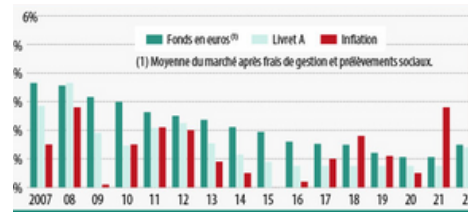
- **BNP Cash Invest EUR** - FR0013302148 : **2,64%**
- **BNP USD Money Market** - LU0111460589 : **4,68% (en USD)**
- **UBS Money Market USD** - LU0146075105 : **4,32% (en USD)**

Taux des livrets règlementés depuis 2008



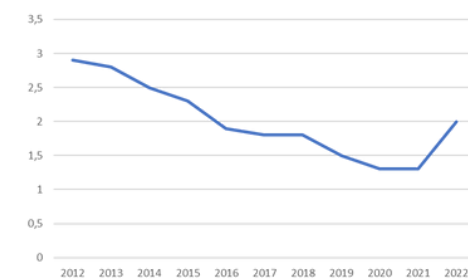
Source : France Inflation

Rendements nets comparés à l'inflation depuis 2007



Source : France Assureur

Rendement moyen Fonds Euros sur 10 ans



Source : France Assureur

Taux d'intérêt du marché monétaire (sur 10 ans)



Source : OCDE

OBLIGATIONS D'ETAT

Nous avons assisté à une année 2022 historique sur les marchés obligataires, avec une hausse de près de 300 points de base des taux longs en France et des taux américains passant de 0,25% en mars 2022 à 4,5% en fin d'année.

Les écarts de taux entre les Etats européens se sont accentués ces dernières semaines, l'Italie affiche désormais un taux à 10 ans de 4,17% contre 2,89% en France et 2,32% en Allemagne qui demeure la référence du marché européen de la dette, considérée comme la plus sûre.

OBLIGATIONS D'ENTREPRISES

Elles correspondent à des emprunts émis par une entreprise, sur les marchés financiers, sur une durée définie et assortis d'un taux d'intérêt qui varie en fonction de la qualité de l'émetteur.

Plus la qualité de crédit de l'émetteur est risquée (l'endettement, la rentabilité et les perspectives), plus le rendement est élevé et l'écart (spread), qui définit le risque, est plus élevé. La qualité de crédit est notée par des agences spécialisées.

Après une décennie de taux d'intérêt bas, la remontée des taux depuis l'an dernier a fait fortement baisser la valeur des obligations (c'est une relation inverse). Sous l'hypothèse que la hausse de taux est largement derrière nous, l'environnement d'investissements pour les épargnants a profondément changé. Les revenus du crédit sont de retour et nous pensons qu'ils resteront un complément de rendement pendant un certain temps.

Investment Grade (notations de qualité)

En 2022, l'indice obligataire de qualité en Zone Euro a perdu 14% contre -15,4% pour les Etats-Unis pour une hausse de taux de rendement respectivement de 365pb et de 314pb. C'était la catégorie la plus pénalisée par la hausse des taux de banques centrales. Le taux de rendement euro est passé de 0,51% fin 2021 à 4,16% fin 2022 tandis que sur les titres américains, ils ont évolué de 2,35% à 5,49%, les taux le plus élevés depuis plus de dix ans. Les niveaux actuels (fin avril) restent assez similaires à ces niveaux de fin 2022 et sont, en rétrospective de long terme, proches des niveaux d'avant la crise 2008. Ils peuvent permettre d'offrir désormais des rendements attractifs, dans le contexte de risques faibles, à condition qu'ils reflètent correctement les évolutions anticipées par la BCE et la FED.

High Yield (notations spéculatives)

Un peu moins touchés (duration plus faible) par la hausse de taux directrices, les indices des notations spéculatives (dit High Yield) ont perdu un peu plus de 11% (vs -14-15% pour les IG), en zone euro et outre-Atlantique, car le taux de défaut anticipé est resté assez bas. Néanmoins, les rendements ont plus que doublé en 2022 et sont passés de 2,80% à 7,51% pour l'euro et de 4,35% à 8,87% pour les obligations HY américaines. Depuis, la volatilité s'est calmée pour revenir au niveau de mars, suite aux turbulences dans le secteur bancaire. L'impact dramatique a été le plus visible sur les obligations hybrides et les obligations financières subordonnées, mais globalement, les événements ont apporté un soulagement lié au ralentissement de hausses de taux par les banques centrales, et donc une récession moins probable.

Emergents, subordonnés et convertibles

Encore plus risqués et mieux rémunérés, des catégories se déclinent entre les différentes régions (émergentes), devises (en devise locale ou en USD), priorité dans la hiérarchie de remboursement (de senior à subordonné) ou bien dans les conditions de remboursement (ex. convertibles en actions). Ces derniers ont une autre sous-variété, encore plus risquée - les obligations convertibles contingentes ou CoCo, aussi appelées «Additional Tier 1» ou «AT1» dont la conversion en actions est conditionnée par un événement spécifique (le "déclencheur"). Dans certains scénarios, les détenteurs de CoCos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions. Le marché global des AT1 est évalué à plus de 250 Mds\$, dont la majeure partie émise par des banques européennes et britanniques. C'est ainsi la catégorie la plus impactée dans l'affaire du Crédit Suisse car l'autorité financière suisse, à la plus grande surprise des investisseurs, a effacé d'un coup, 17 Mds\$ de «CoCo».

Taux de rendement actuariel sur une sélection de fonds datés :

- **Defensive Bond OPP. 2026** - FR001400DS90 - notation moyenne BBB : **4,54%** (fin mars)
- **ODDO BHF Global Target 2026** - FR0013426673 - notation moyenne BB- : **5,73%** (fin mars)
- **R-co Target 2028 IG** - FR001400BU49 - notation moyenne BBB+ : **4,71** (fin mars)

Rendement des obligations d'État à 10 ans



Source : Aegon AM

Classification par les agences de notation

	Notation		Descriptif de la qualité de l'emprunt
	Moody's	S&P	
IG	Aaa	AAA	La meilleure qualité de la signature
	Aa	AA	L'emetteur est très fiable
	A	A	Bonne qualité mais sensible aux circonstances économiques
	Baa	BBB	Solvabilité moyenne
HY	Ba	BB	Première notation spéculative - risque plus important sur le long terme
	B	B	Le remboursement considéré avec des risques
	Caa	CCC	Risque très important sur le long terme
	Ca	CC	Emprunt très spéculatif
	C	D	Situation de faillite de l'emetteur

Performances et rendements des indices obligataires

Indice	Var. 2022	Var. YTD	Rdmt	Ecart	Duration moy.
Euro IG	-13,94%	2,28%	4,06%	161pb	4,63
Euro HY	-11,48%	3,14%	7,27%	479pb	3,07
US IG	-15,44%	4,33%	5,15%	141pb	6,97
US HY	-11,10%	4,72%	8,19%	453pb	3,77
Emergents IG	-14,19%	3,32%	5,37%	169pb	5,29
Emergents HY	-14,82%	1,51%	10,52%	689pb	3,75

Source : Ice Data Indices, données au 30/04/2023

Rendement US Investment Grade



A noter : périodes de récession en gris
Source : Ice Data Indices, FRED

Ecart EUR High Yield



Source : Ice Data Indices, FRED

LES ACTIONS 1/2

La tendance actuelle aux Etats-Unis est d'effectuer des rachats de ses propres actions sur le marché plutôt que de verser un dividende. En Europe, les sociétés cotées privilégient le dividende. Bien que les rachats d'actions aient augmenté depuis quelques années en France, le sujet n'est pas politiquement correct et Emmanuel Macron a d'ailleurs proposé il y a quelques semaines de « pénaliser » les sociétés effectuant des rachats de leurs actions (permettant une hausse de leur cours et reluant les actionnaires) en les obligeant à augmenter la participation et l'intéressement de leurs salariés.

Certaines sociétés sont plus généreuses que d'autres en matière de dividende et il s'agit souvent de valeurs d'un même secteur d'activité, avec une croissance modeste, dont les revenus réguliers permettent une pérennité de la distribution de dividendes. Leur rendement dépasse 5% contre une moyenne française de 2,7%. Par contre, la contrepartie de ce rendement élevé est souvent une évolution du cours moins favorable que pour d'autres actions.

Immobilier coté

L'immobilier a toujours été avec les actions, le meilleur placement sur le long terme. Toutefois, comme les actions, l'immobilier est cyclique et la tendance de ce dernier est relatif à 3 critères de soutien : Les conditions du crédit, le pouvoir d'achat de la population, et les tensions entre l'offre et la demande.

Depuis 2022, la perspective de remontée des taux a contribué à inverser les flux.

En termes de pouvoir d'achat, la croissance en 2022 et pour l'année actuelle étant très largement inférieure à la croissance des déficits et des dettes, on se retrouve avec une détérioration des richesses.

A cela s'ajoute un contexte de défiances structurelles du système bancaire et financier (risque de « trappe à dettes »), le tout dans un contexte géopolitique et écologique inflationniste défavorable aux critères de soutien.

Certaines niches comme l'immobilier de la santé, de la logistique ou des datas centers ne font pas exception à cette tendance. Il est préférable d'être prudent sur les investissements dans l'immobilier coté comme non-coté.

A noter qu'avec la flambée des taux qui a entraîné une baisse de valorisation des foncières cotées, elles se retrouvent dorénavant avec des décotes importantes par rapport à leur actif net réévalué (ANR), de l'ordre de 40% pour certaines.

Rendement 2023e d'une sélection de foncières cotées :

COVIVIO

7,00%

KLEPIERRE

8,07%

Pétrole

Le secteur est controversé (pollueurs de la planète, notation ESG, fin du pétrole, passage à l'électrique...) mais notre dépendance au pétrole/gaz (révélée avec la situation géopolitique) et la hausse du prix de l'énergie a entraîné un regain d'intérêt des investisseurs pour ces valeurs. Bonne visibilité pour les sociétés du secteur habituées à verser des dividendes généreux.



Sa dette a fortement diminué ce qui devrait permettre à la société d'effectuer les investissements nécessaires à la transition énergétique lors de la prochaine décennie. **Rendement 2023e : 6,58%**

Eau et environnement

La transformation écologique est évidemment un secteur qui bénéficie d'une croissance soutenue pour les années à venir. Le marché, très segmenté, est en cours de consolidation.

Elle est présente dans le monde entier (eau, déchets, énergie). L'acquisition, en 2022, de Suez doit lui permettre de devenir l'une des entreprises mondiales leaders pour la transformation écologique. Sensible à un ralentissement économique. L'activité de gestion de l'eau est pour l'instant peu profitable.



Rendement 2023e : 4,39%

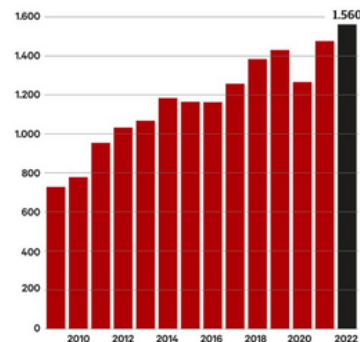
Telecoms

Les énormes dépenses dans la fibre sont quasiment terminées. Le secteur devrait enfin profiter des investissements passés malgré la hausse des taux (valeurs fortement endettées). Les revenus récurrents permettent d'avoir une bonne visibilité sur les dividendes à venir.



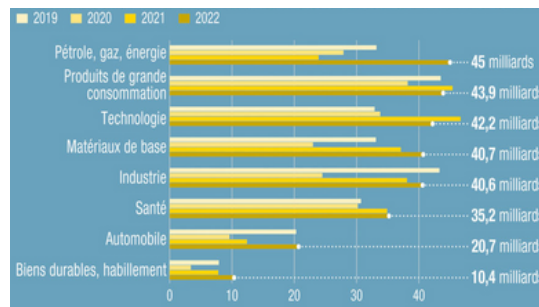
La nomination l'année dernière de Christel Heydemann en remplacement de Stéphane Richard (peu apprécié des marchés financiers) et surtout le résultat 2022 ainsi que le plan « Lead the future » détaillés en février sont visiblement très appréciés par les investisseurs. **Rendement 2023e : 6,09%**

Distribution de dividendes dans le monde (en Mds\$)



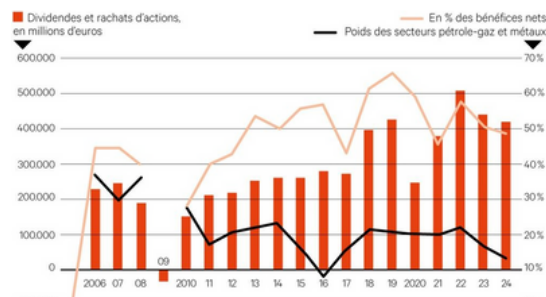
Source : Janus Henderson

Dividendes versés par secteur chaque année (en Mds\$)



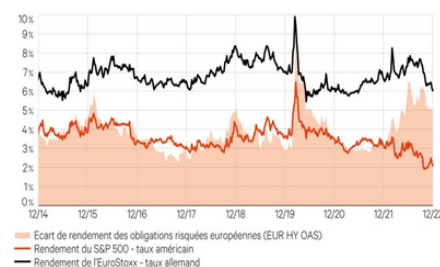
Source : Janus Henderson

Dividendes et rachats d'actions sur 554 sociétés cotées européennes



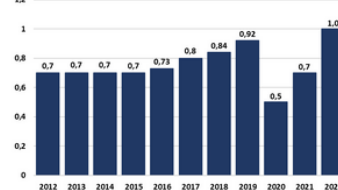
Source : Alphavalue

Evolution du rendement du S&P 500 vs. l'Eurostoxx 600

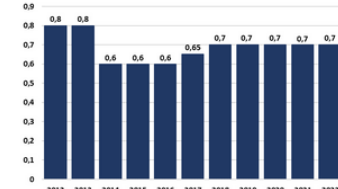


Source : Les Echos, ODDO BHF AM, Bloomberg

VEOLIA Evolution du dividende (10 ans)



ORANGE Evolution du dividende (10 ans)



LES ACTIONS 2/2

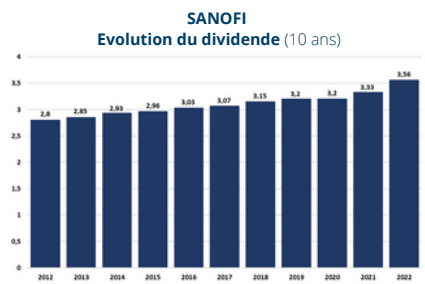
Santé

Secteur poussé par des tendances lourdes avec une population mondiale vieillissante, des maladies liées à nos modes de vie et l'essor d'une classe moyenne dans les pays émergents. Quelques freins toutefois : pression sur les prix (aux Etats-Unis essentiellement), assaut des génériques et procès potentiel. Cela reste un secteur résilient en cas de crise.



Très bonne situation financière permettant d'effectuer de bonnes acquisitions de sociétés, comme la biotech américaine Provention Bio pour 2,9 Mds\$ (médicaments contre le diabète, prochaine future maladie mondiale). Forte présence en immunologie et oncologie, deux secteurs à forte croissance et marge élevée. Depuis 29 ans (!!), le dividende a toujours progressé d'une année sur l'autre.

Rendement 2023e : 3,56%

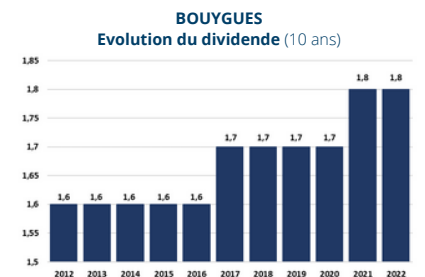


Holdings (BTP, médias, concessions)

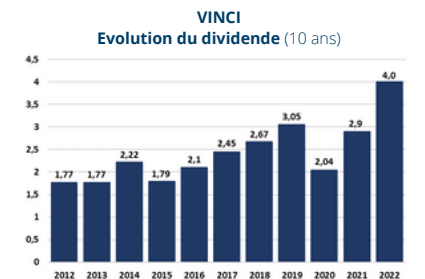
C'est un secteur qui a toujours distribué des dividendes élevés. En particulier, les concessions d'autoroute sont considérées comme des vaches à lait et leur vente par l'Etat à des sociétés privées il y a 20 ans est régulièrement critiquée.



La société cumule BTP, Télécom et audiovisuel (TF1). C'est une holding, ce qui entraîne une décote sur la valorisation du titre. L'évolution de l'action reste décevante avec un cours 2023 voisin du cours 2010, mais le rendement est attractif. **Rendement 2023e : 5,54%**



Concessions autoroutières, construction et activité aéroports. C'est l'une des rares sociétés à cumuler un rendement correct avec un beau parcours boursier sur le long terme. **Rendement 2023e : 3,57%**



Automobile et pneumatiques

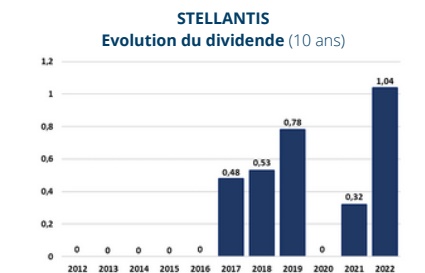
Profonde transformation en cours avec la fin programmée des véhicules thermiques au profit de l'électrique. La concurrence va être rude avec la Chine et les Etats-Unis comme le confirme la récente baisse des prix des Tesla. La faible valorisation des valeurs du secteur (PER 2023 = 3 pour Stellantis et 4 pour Renault) a pour conséquence un rendement intéressant.



La fusion réussie de Peugeot avec Fiat et la présence de Carlos Tavares à la tête du Groupe permettent à la société d'être appréciée par les analystes. Le parcours boursier reste remarquable sur 10 ans (cours x 5). **Rendement 2023e : 8,28%**



Le leader mondial du pneu devrait profiter du basculement des véhicules thermiques vers l'électrique où sa part de marché est actuellement supérieure. Leadership dans les pneus spéciaux (avions, chantiers...) et récurrence des ventes dans les pneus de remplacement. **Rendement 2023e : 4,34%**



Banques

Depuis la crise financière de 2008, les taux directeurs de la FED et de la BCE n'ont cessé de baisser pour afficher des rendements obligataires négatifs pendant plusieurs années, synonymes de pertes latentes qui vont bien au-delà des exigences de solvabilité fixée à 10,5% au minimum en cas de perte de confiance.

Pour cela, il existe des mécanismes de couverture (CDS-Swaps de taux) qui peuvent accentuer les pertes en cas de crise comme constaté en 2008, ou encore plus récemment aux Etats-Unis et en Suisse avec la crise des banques SVB, Signature Bank et Crédit Suisse.

Il convient donc de ne pas se limiter au rendement attractif proposé par les banques cotées, ou encore aux fonds propres, très inférieurs à la capitalisation, mais également de prendre en compte d'autres éléments de leur structure financière et leur taille, et d'attendre de bénéficier d'une plus grande visibilité sur la sortie de la crise actuelle (économique, financière et monétaire).

Rendement 2023e des 3 banques françaises du CAC40 :



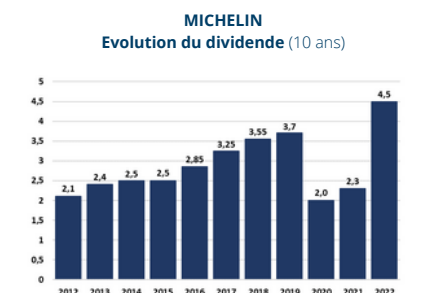
7,28%



6,61%



7,07%



Valeurs	Rendement 2022 (%)**	Rendement 2023 e (%)***	Évolution du dividende sur 5 ans (%)	Performance sur 5 ans (%)***
Air Liquide*	6,86%	1,81%	11,50%	82,73%
Engie	10,42%	9,64%	31,95%	-0,21%
Michelin	4,60%	4,34%	7,03%	-1,06%
Novartis	4,03%	3,51%	4,19%	34,41%
Orange	6,62%	6,09%	1,49%	-21,83%
Sanofi	3,71%	3,56%	3,76%	52,00%
Saint-Gobain	3,00%	3,82%	9,00%	20,53%
TotalEnergies	7,02%	6,58%	8,97%	10,72%
Vinci	3,68%	3,57%	10,30%	35,02%

* Attribution gratuite 1 pour 10/2 ans incl.

** Calculé par rapport au cours de fin 2022

*** À la date du 30 avril 2023

Source : Investing

LES AUTRES PLACEMENTS

Les produits structurés

Les produits structurés, ou fonds à formules, ou encore fonds autocall, sont des solutions financières non-cotées, construites par une banque ou un assureur.

Ces produits combinent plusieurs produits financiers : obligations, actions, swaps, etc...

Leur objectif est d'obtenir un rendement optimum en garantissant, partiellement ou en totalité, le capital investi. La performance de ces solutions dépend de la formule de calcul appliquée à l'évolution du sous-jacent (indice de référence) durant la période définie du placement.

La qualité de l'émetteur, la fenêtre de souscription (risque de marché), l'échéance, la nature du sous-jacent, et le risque de perte en capital sont les principaux facteurs à examiner.

Pendant la durée de vie de la solution, ce type de placement offre une liquidité réduite. Il peut y avoir des pénalités de sortie par anticipation, et vous récupérez vos fonds à la valeur liquidative réelle (positive ou négative). Les barrières de protection du capital ou la garantie ne s'appliquent qu'à l'échéance de la solution.

Les SCPI

En 2022, le taux de distribution moyen a été de 4,7% avec une collecte record de 9 milliards €.

Le succès de la « pierre-papier » repose sur 3 points importants :

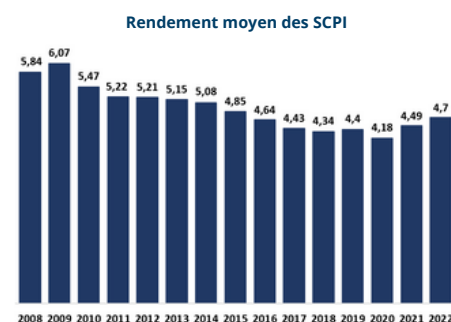
- L'avantage de la pierre sans les soucis de gestion,
- La diversification importante aussi bien en termes de secteurs (bureaux, locaux commerciaux, murs de boutiques, logistique, santé, plus rarement habitation) que géographique (Paris, province, étranger),
- Un rendement intéressant.

La fiscalité est pénalisante (pas d'abattement, tranche fiscale + prélèvements sociaux) mais il est possible de souscrire à ces SCPI dans un contrat d'assurance-vie, ce qui a contribué aux fortes collectes des dernières années.

Quels peuvent être les impacts de l'inflation et de la hausse des taux sur les SCPI ?

- Sur les revenus : les loyers sont indexés sur l'inflation, mais le gestionnaire de SCPI devra éviter une hausse pouvant fragiliser le locataire ou le faire déménager. En cas de récession, l'encaissement des loyers serait moins systématique à rappel = abandon ou étalement de loyers en 2020 (voir graphique), lors des confinements qui ont mis à l'arrêt certains locataires.
- Sur la valorisation des immeubles : elle devrait baisser, ce qui pourrait éventuellement entraîner une baisse de la valeur des parts (événement inédit depuis les années 1990) et affecterait le sentiment des investisseurs sur ce placement.

On rappelle quand même certains inconvénients : frais de souscription élevé voisin de 10%, délai de revente, délai de jouissance de 5-6 mois.



Source : Les Echos

Rappel de la fiscalité sur les dividendes et coupons

Le contribuable a le choix :

- **prélèvement forfaitaire de 30%** - FLAT TAX (12,8% IR et 17,2% de prélèvements sociaux). Dans ce cas, la ponction fait l'objet d'un prélèvement à la source.
- **ou imposition au barème progressif** (rajouté aux revenus imposables après abattement de 40%) + 17,2% de prélèvements sociaux.

Des simulations d'impôt permettent de choisir la meilleure option.

ACTUALITES PRODUITS

Le PER My Pension xPER dans Investir

Dans son édition du 11 mars, le Journal Investir a dressé un panorama des Plans d'Épargne Retraite et en a sélectionné 36 répartis en deux catégories : 21 contrats « simples » (avec une offre en unités de compte inférieure à 100) et 15 « pour initiés » (avec davantage de supports).

Parmi les 15 contrats "pour initiés", le contrat My Pension xPER, distribué par Champeil a obtenu la meilleure note de la catégorie avec comme commentaire "Un excellent contrat aux UC sans frais de rétrocession".

CHAMPEIL assure la gestion pilotée des PER MyPension.

My Pension xPER My Pension / Generali		Où souscrire : Agence et Internet	Versement minimal à l'ouverture : 1.000 €	Note totale 14 / 20	Note technique 4 / 5 Note du fonds en euros 5 / 5 Note financière 5 / 10
Part max. par versement sur fonds en € 50 %	Frais de versement 0,5 % Frais de gestion annuels max. Fonds en euros 1,3 % UC (OPCVM) 1,3 %	Rendement du fonds en euros 2022 2,1 % 2021 0,8 % 2020 5,0		Mandat équilibré Perf. 2022 - 12,2 %	
Commentaire général Un excellent contrat aux UC sans frais de rétrocession. Les autres frais sont raisonnables (diminution à l'étude). Nombreux titres vifs.		Supports disponibles en unités de compte 152 Titres vifs 0 Immobilier (SCI, SCPI, OPCVI) 0 ETF 113 Fonds obligataires à échéance 0 74 ESG			
Fonds en euros Bon fonds en euros. On regrette toutefois de ne pouvoir y allouer que 50 % des versements.		Unités de compte La sélection est très bien faite, puisque la note moyenne est de 3,4, la meilleure de notre sélection. Mais, en raison du nombre réduit de fonds proposés, seuls 2 valent le détour.			
Nos unités de compte préférées Lyxor Cac 40 et Moneta Multi Caps.					

Source : Investir

CHAMPEIL

Champeil est un Prestataire de Services d'Investissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Indépendante et familiale, la société, basée à Bordeaux, fut fondée par Jean-Louis Champeil, Agent de change, et s'inscrit dans la tradition des Officiers ministériels et des Sociétés de Bourse, forte d'une expérience de plus de 40 ans.

Champeil offre une approche sur mesure des marchés financiers pour une clientèle privée, patrimoniale et/ou d'entreprises.

SAVOIR-FAIRE

- Gestion sous mandat
- Intermédiation boursière
- Conseil en investissement
- Listing Sponsor et services aux émetteurs

CHAMPEIL S.A.

9, cours de Gourgue
33000 BORDEAUX
Mail : contact@champeil.com
Tél : 05 56 79 62 32
www.champeil.com

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information.

Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées...) sont communiquées à titre purement indicatif et ne sauraient donc être considérées comme un élément contractuel ou un conseil en investissement. De même ce document ne constitue en aucun cas une sollicitation d'achat ou de vente des services financiers sur lesquels il porte.

Les informations juridiques ou fiscales auxquelles il est fait référence ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation. Elles doivent être utilisées en conjonction avec un avis professionnel dans la mesure où les dispositifs fiscaux cités dépendent de la situation individuelle de chacun et sont susceptibles d'être modifiés ultérieurement.

A cette fin, Champeil reste à votre disposition. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Champeil. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Champeil.

Champeil décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourra être faite des présentes informations générales.